



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Avis est par les présentes, donné par le soussigné, que le **10 avril 2025**, à **19h00**, aura lieu une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Amable. Celle-ci sera tenue avec la présence du public et elle sera webdiffusée sur la page Facebook de la Ville de Saint-Amable en direct.

Nous vous rappelons que les questions posées lors d'une séance extraordinaire doivent obligatoirement porter sur un sujet à l'ordre du jour. Toutes personnes désirant poser une question lors de cette séance doit, au préalable, s'inscrire auprès du greffe, soit :

- a) par écrit, en précisant que votre question est pour la séance extraordinaire, et ce, avant 12h00 le jour même de la séance, à l'adresse courriel [greffe@st-amable.qc.ca](mailto:greffe@st-amable.qc.ca) ou par téléphone au (450) 649-3555, poste 232;

OU

- b) en présentiel, pendant la période de question de la séance. Pour ce faire, vous devez vous inscrire à la période de question qui se tiendras entre 18h30 et 18h55 à la salle du conseil.

L'ordre du jour de cette séance est disponible sur le site internet de la Ville.

Saint-Amable, ce 9<sup>e</sup> jour d'avril 2025.

Maxime Dupuis  
Greffier adjoint